

Réf: Dossier 464589

Avis de constitution

SOCIETE « ANI ELEGANCE PARIS »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE
D'ANYAMA, PLAQUE ARAB, NON LOIN DU STADE EBIMPE
LOT 4535 ILOT 329, Lot 4535, Ilot 329

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2025, et enregistrés le 21/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANI ELEGANCE PARIS »

Objet : - MODE ET HABILLEMENT (HOMME ET FEMME)
- PRET A PORTER ET CHAUSSURES (MIXTE)
- ARTICLE DE MODE POUR ADULTE

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN COMMUNE
D'ANYAMA, PLAQUE ARAB, NON LOIN DU STADE EBIMPE
LOT 4535 ILOT 329, Lot 4535, Ilot 329

Dirigeant(s) Mme GOULONKO DOUALI ANNICETE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13283 du 17/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78157/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

